

**PÉTITION à Mme la Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter**  
 pour la Journée des droits humains du 10 décembre 2019

**Pour une politique suisse humaine envers les requérants d'asile érythréens.**

Madame la Conseillère fédérale,

Le dernier rapport (juillet 2019) de la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en Érythrée brosse un tableau accablant de ce pays : arrestations arbitraires, disparitions forcées, détentions illimitées, décès en détention et absence de garanties juridiques à large échelle, prédominance du service militaire extrêmement strict et répressif, absence de cadre constitutionnel et juridique de promotion et de protection des droits humains digne de ce nom, et de nombreuses autres violations systématiques des droits humains.

Malgré cette situation, la Suisse applique une politique de plus en plus restrictive envers les requérants d'asile érythréens ; une de plus restrictives d'Europe. Depuis 2018, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) réévalue aussi les admissions provisoires d'un grand nombre de ressortissants de ce pays. De son côté, le Tribunal administratif fédéral (TAF) confirme le renvoi ordonné par le SEM de plus en plus de requérants vers l'Érythrée, alors qu'il reconnaît lui-même que les informations en provenance de ce pays sont extrêmement incertaines et en dépit de deux condamnations de la Suisse en 2018 par le Comité des Nations Unies contre la torture (CAT). Vu que les renvois vers l'Érythrée sont toujours impossibles, la politique de la Suisse jette littéralement à la rue nombre de requérants d'asile, qui en sont réduits à l'aide d'urgence, situation qui se prolonge de manière indéterminée. En découle pour ces nombreuses personnes une situation inhumaine intolérable.

**Au vu de ces considérations, et tant que la situation en Érythrée ne se sera pas fondamentalement améliorée, nous soussigné(e)s, vous prions instamment :**

- 1. d'admettre provisoirement en Suisse les requérants d'asile en provenance d'Érythrée n'ayant pas obtenu l'asile ;**
- 2. de suspendre la réévaluation du statut des érythréens admis provisoirement par le passé ;**
- 3. de réintégrer dans l'admission provisoire ceux qui en ont été exclus ;**
- 4. de ne pas entamer de négociations d'accord de réadmission avec l'Érythrée et d'en informer le gouvernement érythréen ;**
- 5. d'œuvrer en dialogue avec les autorités érythréennes, par tous les moyens à disposition, pour que la situation des droits humains dans ce pays s'améliore fondamentalement.**

**En vous remerciant de l'attention portée à la présente, nous vous adressons, Madame la Conseillère fédérale, nos salutations respectueuses.**

	Nom et prénom	Adresse	Signature
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

	Nom et prénom	Adresse	Signature
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			
11.			
12.			
13.			
14.			
15.			
16.			
17.			
18.			
19.			
20.			
21.			
22.			
23.			
24.			
25.			

Toute personne peut signer cette pétition indépendamment de son âge, de sa nationalité et de son domicile.

**Merci de renvoyer cette feuille de signatures remplie d'ici au 31 janvier 2020 à :**

**ACAT-Suisse, « Journée des droits humains », Case postale, 3001 Berne**

Vous trouverez de plus amples informations et des feuilles de signatures supplémentaires sur [www.acat.ch](http://www.acat.ch).

**Un grand merci de votre engagement et de votre soutien !**